

109

86

MADIOC.org

Centre des bibliothèques
de la ville de Pointe-à-Pitre

Cire 86.

Bogot Sylvain



LA GUADELOUPE

16° 30' 64°

LA GUADELOUPE ET SES DÉPENDANCES

Échelle de 1:888 900

0 10 20 30 K.



E. Fourmann del.

La Guadeloupe est la plus grande de nos possessions des Antilles françaises. Formée par deux îles principales, séparées par un étroit bras de mer, et par des îles avoisinantes, elle a une superficie totale de 1 970 kilomètres et 194 000 habitants. La capitale est Basse-Terre, et la ville la plus importante Pointe-à-Pitre.

LA GUADELOUPE

FD

972.416

CHA

Leçons d'Histoire Locale

PAR

E. CHAMPON

Directeur d'École

Préface de A. MAIROT

Ancien Inspecteur de l'Enseignement primaire.

Dix-sept Gravures
et une carte en couleur.

CINQUIÈME ÉDITION



PARIS

Librairie d'Éducation nationale

ALCIDE PICARD ET FILS

492, RUE DE TOLBIAC, 492

réseau des bibliothèques
Ville de Pointe-à-Pitre

Pointe-à-Pitre, le 2 Septembre 1902.

A Monsieur Champon,

Directeur de l'École des garçons,

Pointe-à-Pitre.

MON CHER DIRECTEUR,

J'applaudis de tout cœur à votre projet de réunir en brochure les Leçons d'histoire locale que vous avez publiées au *Bulletin*.

Tout en étudiant l'histoire de leur grande et lointaine patrie, la France, les enfants de nos écoles s'intéresseront aux faits et gestes de leurs ancêtres; ils les admireront dans leurs efforts pour coloniser la Guadeloupe, dans leur résistance héroïque contre les ennemis de la France; ils apprendront que notre valeureuse colonie a fourni plusieurs fois des défenseurs à la Métropole.

Pour bien aimer son pays, il faut le connaître et en étudier l'histoire. C'est pour cela que je souhaite un heureux succès à votre intelligente initiative.

Je vous renouvelle en même temps, mon cher Directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

A. MAIROT,

Inspecteur primaire,

Officier de l'Instruction publique.



LA GUADELOUPE

Histoire locale

PREMIÈRE LEÇON

Christophe Colomb : ses divers voyages aux Antilles et à la Guadeloupe. — Les Caraïbes.

Programme : COURS PRÉPARATOIRE, Leçons 1 et 12; COURS ÉLÉMENTAIRE, Leçon 23.

LEÇON.

I. — A son deuxième voyage en Amérique, Christophe Colomb découvrit l'archipel guadeloupéen, dont il prit possession au nom du roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique.

II. — Il débarqua à la Guadeloupe le 4 novembre 1493, à Sainte-Marie de la Capesterre.

III. — L'île était alors habitée par les Caraïbes, peuple originaire de l'Amérique du Sud.

IV. — De taille moyenne, bien constitués, les Caraïbes se frottaient le corps avec du roucou délayé dans de l'huile de carapate.



Fig. 1. — Colomb (Christophe), né vers 1446 dans l'état de Gènes, mort à Valladolid en 1506. Ses restes, transportés en 1536 à Saint-Domingue, furent ensuite transférés à la Havane, d'où ils furent rapportés en Espagne, en 1899, et déposés dans la cathédrale de Séville.

V. — Ils ne reconnaissaient aucune autorité, sauf en temps de guerre; ils mangeaient leurs ennemis vaincus.

DEUXIÈME LEÇON

La colonisation française en Amérique. — L'Olive et Duplessis à la Guadeloupe. — Souffrances des premiers colons. — Lutttes contre les Caraïbes.

Programme : COURS PRÉPARATOIRE, LEÇON 16; COURS MOYEN, LEÇON 3.

LEÇON.

I. — Dès le commencement du xvi^e siècle, des Français essayèrent de coloniser le Brésil. Ils ne réussirent pas.

II. — Une autre tentative de colonisation dirigée sur la Floride n'eut pas plus de succès. Les Français furent plus heureux au Canada et aux Antilles.

III. — Un cadet de Normandie, Pierre Belain d'Es-nambuc, établi dès 1625 à Saint-Christophe, fonda la Compagnie des îles d'Amérique. Le 27 juin 1635, son lieutenant L'Olive et un gentilhomme, Duplessis, occupèrent la Guadeloupe et s'établirent à Sainte-Rose. D'Es-nambuc colonisa la Martinique et la Dominique.

IV. — Une grande imprévoyance ayant présidé à l'organisation de l'expédition de L'Olive et de Duplessis, les premiers colons eurent à souffrir du climat, de la faim. Beaucoup moururent d'inanition.

V. — Duplessis lui-même succomba. Aussitôt L'Olive fit aux Caraïbes une guerre d'extermination qui retarda, pendant de longues années, les progrès de la colonisation.

VI. — Peu de temps après, Saint-Christophe, la Guadeloupe avec ses dépendances actuelles, la Marti-



Cliché L. Guesle.

Fig. 2. \sphericalangle Spécimen de l'Art caraïbe. Pierre gravée (p. 7). — A l'époque de la découverte de la Guadeloupe et même de la conquête, les Caraïbes étaient encore dans l'âge de la *Pierre polie*, ils n'étaient pas dépourvus d'instincts artistiques, ainsi que le témoignent les spécimens retrouvés de leurs armes, de leurs ustensiles de ménage et des objets de leur culte » (Al. Isaac). — A ce sujet, voir à la Pointe-à-Pitre, le Musée L'Herminier. — Il y a nombre de pierres caraïbes gravées aux Trois-Rivières, Lab, Le Carbet. γ

nique, Sainte-Lucie, Saba, Saint-Domingue, formaient un archipel français où notre langue est restée prépondérante.

VII. — La colonisation française aux Antilles a été surtout une œuvre normande et Saint-Christophe en a été le berceau.

TROISIÈME LEÇON

La Guadeloupe au XVII^e siècle. — Compagnie des îles d'Amérique. — Régime seigneurial. — Réunion des Antilles à la Couronne. — Le Code Noir.

Programme : COURS MOYEN, Leçon 9.

LEÇON.

I. — La population européenne, qui vint habiter la Guadeloupe se partageait en deux catégories : 1^o des immigrants, venus à leurs frais ; 2^o des engagés, qui devaient servir, pendant *trente-six mois*, ceux qui avaient payé leur passage. A la population européenne, les colons joignirent des noirs tirés d'Afrique.

II. — Les îles de l'Amérique avaient été concédées, pour vingt ans, à la Compagnie des îles d'Amérique. Cette société avait le monopole absolu du commerce dans les îles françaises du Nouveau-Monde, situées entre les tropiques.

III. — Au début de la colonisation, les Français quittèrent Sainte-Rose et vinrent se fixer dans les quartiers de la Basse-Terre et de la Capesterre.

IV. — L'Administration de L'Olive a été désastreuse. Sous son successeur, Aubert, la colonie prit de l'essor. Sous le gouverneur Houel, la Compagnie fut forcée de se dissoudre.

V. — Un beau-frère du gouverneur, Boisseret, acheta la Guadeloupe et ses dépendances et en céda la moitié à Houel. Avec eux, commence le régime seigneurial.



Fig. 3. — Le père Labat (p. 14). — Savant dominicain, né à Paris en 1663. Vint aux « Isles » en 1694 après avoir professé la philosophie et les mathématiques à Nancy. A été l'un des ouvriers les plus utiles et les plus énergiques de la période d'organisation. A fait faire de grands progrès à l'industrie sucrière. On lui doit les appareils qui portent son nom. Rentré en France en 1705, il mourut à Paris en 1738, chez les Dominicains de la rue du Bac.

Sous Houël, la colonie prospéra. On y pouvait commercer librement. En 1660, les Caraïbes se retirèrent à la Dominique et à Saint-Vincent. En 1664, la Guadeloupe passa, par expropriation, à la Compagnie des Indes occidentales. ✓

VI. — Malgré ses privilèges, cette Compagnie eut le sort de sa devancière. Le roi dut payer ses dettes et la Guadeloupe fut définitivement réunie à la Couronne en 1674.

VII. — La population noire ayant augmenté dans de grandes proportions dans les colonies, Colbert fit rédiger le Code Noir (1683) pour régler le droit et les devoirs des maîtres.

« Malgré la dureté de plusieurs de ses dispositions, on ne peut y méconnaître une tendance à améliorer le sort des esclaves dans les colonies françaises. » (Wahl et Dontenville.)

QUATRIÈME LEÇON

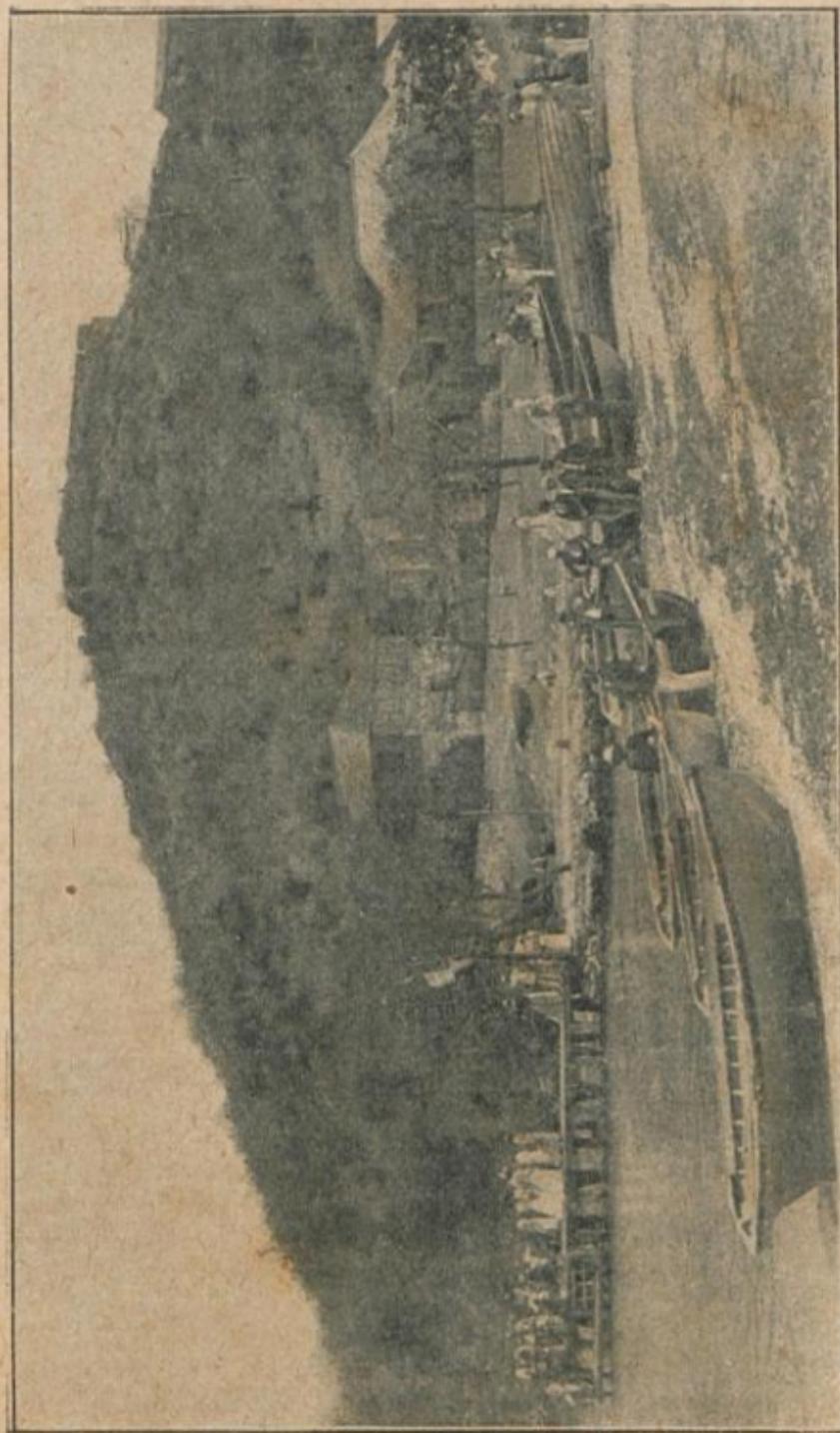
La Guadeloupe, de la guerre de Dévolution à la guerre de Sept ans. — Traités d'Utrecht et de Rastadt (la question des droits de la France à Terre-Neuve).

Programme : COURS MOYEN, Leçon 10.

LEÇON.

I. — En 1666, les Anglais dirigèrent une expédition contre la Guadeloupe. Ils occupèrent les Saintes. Un cyclone, qui ravagea la colonie, dispersa leur flotte. Les Français réoccupèrent les Saintes et prirent Montserrat, Antigua, Saint-Eustache et Tabago.

II. — En 1668, la Guadeloupe fut rattachée à la Martinique, devenue le siège d'un gouvernement général des Antilles françaises. Cette mesure arrêta le développement de la Guadeloupe. ✓



Cliché . . . Guesdo.

Fig. 4.— Appontement du Marigot Saint-Martin (p. 14). — Îlle de Saint-Martin, chef-lieu Le Marigot, est à 233 kil. N.-N.-O. de la Guadeloupe. Occupée en même temps, en 1648, par les Français et les Hollandais, elle a été partagée entre les deux peuples en vertu d'un traité du 23 mars de la même année.

III. — Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, les Anglais furent chassés de Saint-Christophe. Mais ils reprirent cette île, ravagèrent Saint-Martin et Saint-Barthélemy, s'emparèrent de Marie-Galante, débarquèrent à la Guadeloupe, à l'Anse-à-la-Barque. Ils furent repoussés par les milices locales et Marie-Galante redevint française.

IV. — La guerre de la Succession d'Espagne amena une nouvelle descente des Anglais dans la colonie (1705). Ils ne furent pas plus heureux que dans leur précédent expédition. Le gouverneur Auger, le lieutenant du roi, la Malmaison, et un moine dominicain, le père Labat, se distinguèrent dans la défense de l'île.

V. — Le traité d'Utrecht donna à l'Angleterre l'Acadie, Terre-Neuve, la baie d'Hudson et Saint-Christophe; la France ne conservait qu'un droit de pêche sur une certaine étendue des côtes de Terre-Neuve, au nord-est de l'île¹.

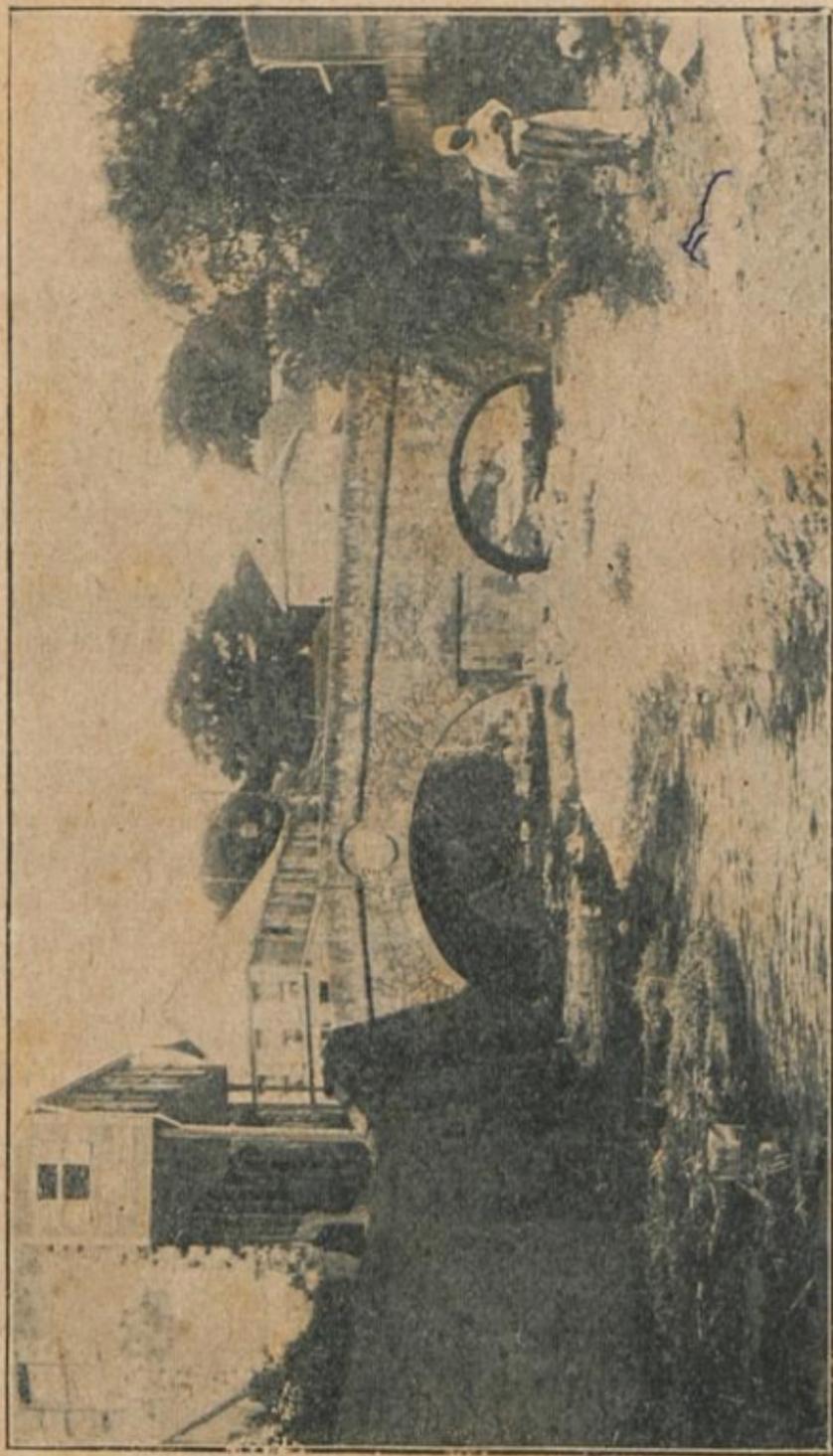
VI. — Pendant toutes ces guerres, la Guadeloupe, presque livrée à elle-même, fut héroïquement défendue par ses colons : « Mieux vaut avoir affaire à deux diables qu'à un seul habitant français », disaient les Anglais.

1. Les clauses du traité d'Utrecht relatives à Terre-Neuve ont été rapportées par le traité de Versailles (1783).

Par ce dernier traité, la Grande-Bretagne céda à la France la côte occidentale de Terre-Neuve et le roi d'Angleterre Georges III s'engagea « à ne troubler en aucune manière la pêcherie des Français ».

Cette côte, exclusivement réservée à nos pêcheurs, est désignée sous le nom de *French-Shore*, la *Côte française*; les Anglais l'appellent *Treaty Coast*, c'est-à-dire la *Côte des traités*.

Les droits de la France sur le *French-Shore* ont été confirmés par les traités de 1815.



Cl ché L. Guésd'.

Fig. 5 — Basse-Terre. Le Pont de la Rivière-aux-Herbes (p. 16). — Ce pont, le plus ancien de la colonie, relie le quartier Saint-François à celui du Mont-Carmel.

CINQUIÈME LEÇON

Conquête de la Guadeloupe par les Anglais. — Résistance au Trou-au-Chien. — Rétrocession à la France (au traité de Paris, 1763). Situation du pays à cette date

Programme : COURS MOYEN, Leçon 12.

LEÇON.

I. — Quand éclata la guerre de Sept ans, la Guadeloupe, délaissée par la Métropole, abandonnée à elle-même par la Martinique, n'avait que de bien faibles ressources à opposer à l'ennemi.

II. — En 1759, les Anglais, commandés par le commodore Moore et les généraux Hopson et Baringtown, débarquèrent à la Basse-Terre, après l'avoir incendiée.

III. — Le gouverneur Nadau, du Treil, réfugié au réduit du Trou-au-Chien (Trois-Rivières), ne sut pas mettre à profit l'énergie des colons qui, bien que mal commandés, tinrent tête pendant trois mois, aux envahisseurs. Mais, trop inférieurs en nombre, ils durent consentir à une capitulation que le chef de la colonie ratifia le 1^{er} mai 1759.

IV. — La guerre avait été atrocement conduite par les Anglais. La plupart des bourgs de la colonie avaient été saccagés. La Guadeloupe venait de se rendre quand arriva, avec des secours, le gouverneur-général de Beauharnais. Il ne fit rien pour reprendre l'île et retourna dans son gouvernement.

V. — La colonie resta aux Anglais jusqu'au traité de Paris (1763). Ils s'attachèrent à réparer le mal qu'ils avaient fait. Et c'est riche et prospère que la Guadeloupe fut restituée à la France.

VI. — La Guadeloupe n'a été délivrée qu'en 1775 de la tutelle de la Martinique. Pendant la guerre de l'Indépendance américaine, un corps de volontaires gua-

deloupéens, commandé par Dugommier, aida puissamment le marquis de Bouillé dans la conquête des Petites-Antilles anglaises. Mais, après une rencontre terrible, l'amiral de Grasse fut battu en vue des Saintes par les amiraux anglais Rodney et Hood (1782). ✎

SIXIÈME LEÇON

La Guadeloupe en 1790. — Influence des idées françaises. — Dugommier. — Tentatives des Anglais. — Hugues et les milices locales. — Richepance. — Delgrès.

Programme : COURS MOYEN, Leçon 19.

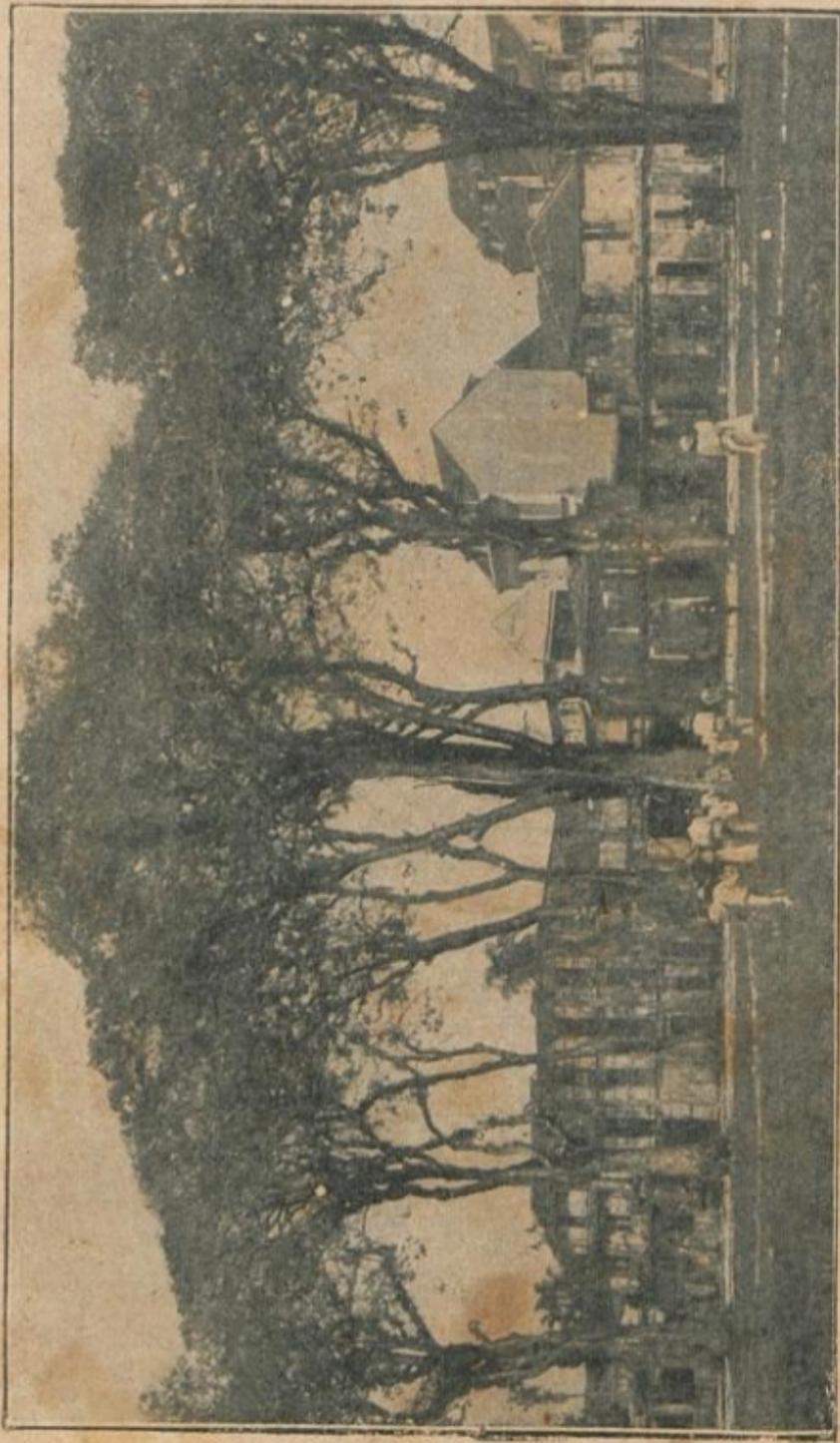
LEÇON.

I. — Sous l'ancien régime, les colonies étaient administrées, comme les provinces de France, par des gouverneurs et des intendants. On y suivait la coutume de Paris.

II. — Elles étaient soumises, au point de vue industriel et commercial, au système dit du *Pacte colonial*. D'après ce système, toutes les denrées coloniales, sans exception, étaient destinées à la métropole qui, de son côté, devait fournir aux colonies tout ce dont elles avaient besoin. La culture et l'industrie coloniales ne pouvaient, en aucun cas, faire concurrence à la culture et à l'industrie métropolitaines.

Le *Pacte colonial* amena, à plusieurs reprises, de véritables disettes.

III. — La société coloniale se divisait en deux grandes catégories : les blancs et les gens de couleur. Les blancs se partageaient, selon leur situation, en grands blancs et en petits blancs. La classe de couleur comprenait des libres et des esclaves. Les libres étaient exclus des fonctions publiques. Ils jouissaient seulement du droit de propriété. Devant la justice, ils étaient égaux aux blancs.



Cliché L. Guesdo

Fig. 6. — Les sabliers de la place de la Victoire, plantés par Victor Hugues (p. 19). — La place de la Victoire est la plus belle place de la Pointe-à-Pitre. Son nom rappelle la victoire que Victor Hugues y remporta sur les Anglais le 3 juillet 1794. Sur cette place, dont les allées sont ombragées par d'énormes sabliers (*avacrepittes*) aux troncs gibbeux, se trouve le buste du général Frébault, ancien gouverneur de la colonie.

IV. — La Révolution a été marquée, à la Guadeloupe comme en France, par des luttes intestines, parfois sanglantes, entre royalistes et *patriotes*.

V. — Le chef des *patriotes* était Dugommier, né à la Basse-Terre, le 1^{er} août 1738.

Après avoir noblement servi la France comme officier, Dugommier, qui appartenait à une des principales familles de la colonie, se fit planteur; il se distingua comme officier supérieur de milice, puis embrassa les principes de la Révolution. Nommé général à l'armée d'Italie, il eut la gloire de reprendre Toulon aux Anglais (1793), et de refouler sur leur territoire les Espagnols qui avaient envahi les Pyrénées orientales. Il mourut, au champ d'honneur, le 18 novembre 1794, à la Montagne-Noire, dans les bras de deux de ses fils qui combattaient à ses côtés.

VI. — Profitant des dissensions de la colonie, les Anglais, sous le commandement de sir Grey et de John Jervis, s'emparèrent de la Guadeloupe (21 avril 1794). Le 2 juin suivant, une expédition française débarqua au Gosier avec les commissaires de la Convention Chrétien et Victor Hugues qui, tout de suite, proclamèrent le décret du 4 février 1794 portant abolition de l'esclavage aux colonies. Après sept mois de lutte héroïque, la Guadeloupe fut délivrée des Anglais, grâce à l'indomptable énergie de Victor Hugues et au patriotisme des milices locales qui « ont bien mérité de la Patrie », comme le décréta la Convention. Sous Hugues, la Guadeloupe fit redouter le nom français aux Antilles.

VII. — En 1801, le capitaine général Lacrosse ayant, par des mesures vexatoires, exaspéré la population et l'armée, cette dernière l'arrêta et le chassa de la colonie. Sous prétexte de rétablir l'ordre, le premier consul envoya à la Guadeloupe une expédition commandée par le général Richepance : mais le véritable but de cette expédition était le rétablissement de l'esclavage.



Cliché L. Guasda.

Fig. 7. — La Rivière Noire (p. 21). — Près de la Rivière Noire, se trouve l'habitation Danglemont — aujourd'hui Lignières — où, en 1802, Delgrès se fit sauter.

VIII. — Un officier de couleur, le colonel Delgrès, se mit à la tête du mouvement antiesclavagiste et combattit Richepance; mais, se voyant vaincu, il se fit sauter au Matouba, avec trois cents des siens (28 mai 1802). — Delgrès et ses compagnons ne s'étaient pas trompés sur les idées de Bonaparte, car, huit jours avant leur héroïque trépas, avait paru, en France, la criminelle loi du 20 mai 1802, qui, détruisant l'œuvre de la Convention, rétablissait l'esclavage et la traite des noirs, *conformément aux lois et aux règlements antérieurs à 1789.*

IX. — La loi du 20 mai 1802 a été le point de départ, aux colonies, d'un monstrueux mouvement de réaction.

SEPTIÈME LEÇON

La Guadeloupe sous le premier Empire. — Perte de Saint-Domingue (Haïti). — Toussaint-Louverture. — Rétrocession des colonies françaises.

Programme : COURS MOYEN; Leçons 23 et 24.

LEÇON.

I. — La guerre avec l'Angleterre recommença dès la rupture de la paix d'Amiens (1803). Les corsaires de la Guadeloupe se couvrirent de gloire, et la colonie résista jusqu'en 1810 aux attaques des Anglais.

II. — Le blocus de la colonie commença en 1808. Les Anglais occupèrent successivement la Petite-Terre, Marie-Galante, la Désirade et les Saintes. Le 6 février 1810, le vice-amiral Cochrane et le général Berwith firent tomber, une fois de plus, la Guadeloupe sous la domination britannique. Le capitaine général Ernouf n'avait pris aucune mesure pour repousser l'ennemi.

III. — La Guadeloupe fut cédée à la Suède en 1813; cette puissance, non seulement n'en prit pas posses-

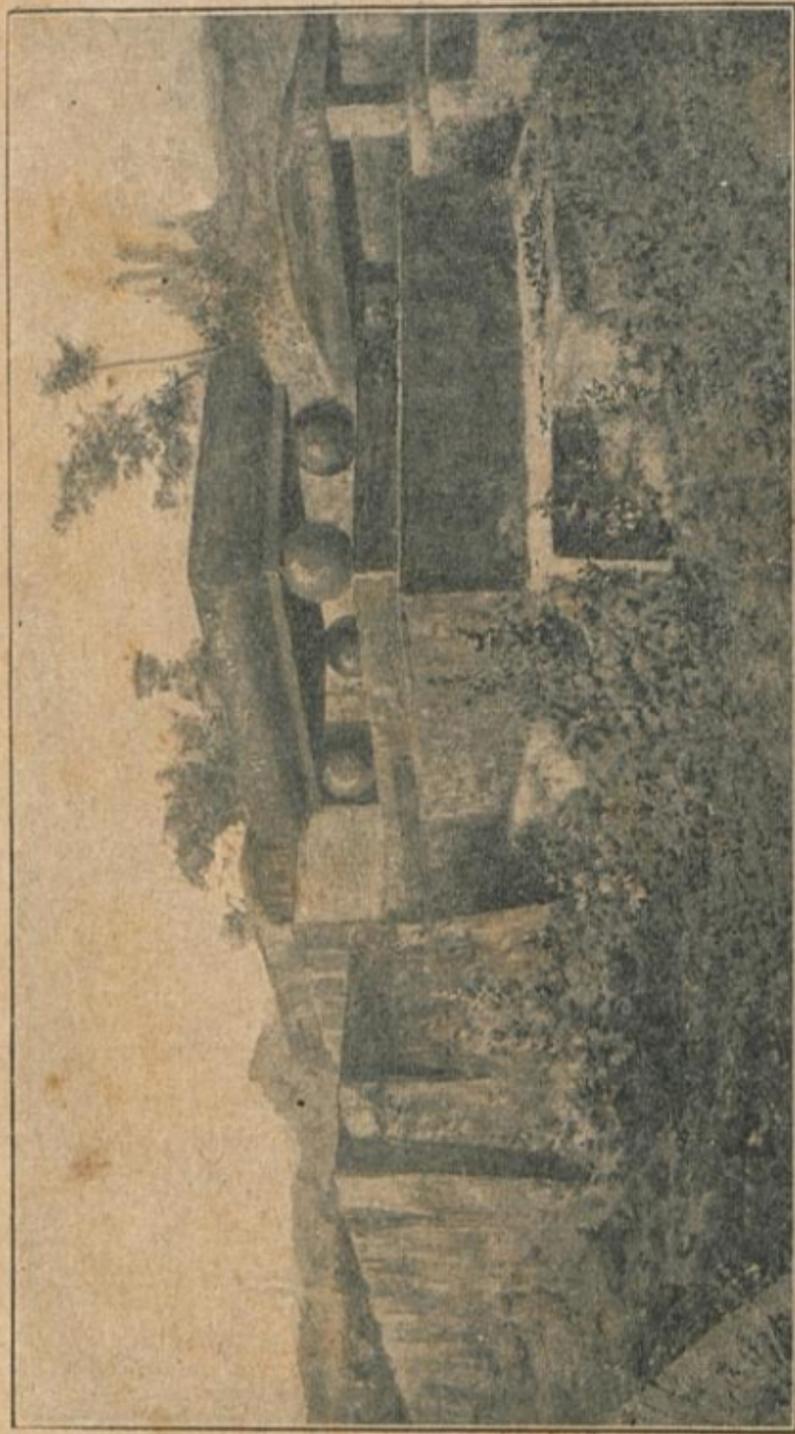


Fig. 8. — Le Cimetière du Fort-Richepance (p. 19). — Le fort Richepance s'appelait autrefois le fort Saint-Charles, du prénom du gouverneur Houël qui le fit édifier. Ce fort a été pendant longtemps la résidence du chef de la colonie. Le nom du fort Richepance que donna au fort Saint-Charles un arrêté consulaire du 30 mars 1802, rappelle la monétaire campagne dont le résultat a été le rétablissement de l'esclavage à la Guadeloupe. — Dans le fort, tout à l'extrémité de l'enceinte, à l'angle de la plate-forme supérieure, et en face du pont du Gallion, se trouve un petit cimetière. Il y a là huit tombeaux, assez bien conservés. Parmi eux ceux des généraux Richepance, Amberg, celui de l'amiral Gourbeyre, etc.

sions, mais encore accéda au traité de Paris, qui rendait la Guadeloupe à la France.

IV. — A la nouvelle des Cent-Jours, la colonie se rallia au régime impérial. Les Anglais l'occupèrent, de nouveau, pendant un an, de 1815 à 1816. La France rentra alors définitivement en possession de la Guadeloupe et de ses dépendances, ainsi que de la plupart des colonies qu'elle possédait sous Louis XVI, mais les Anglais gardèrent, dans les Antilles : Sainte-Lucie et Tabago.

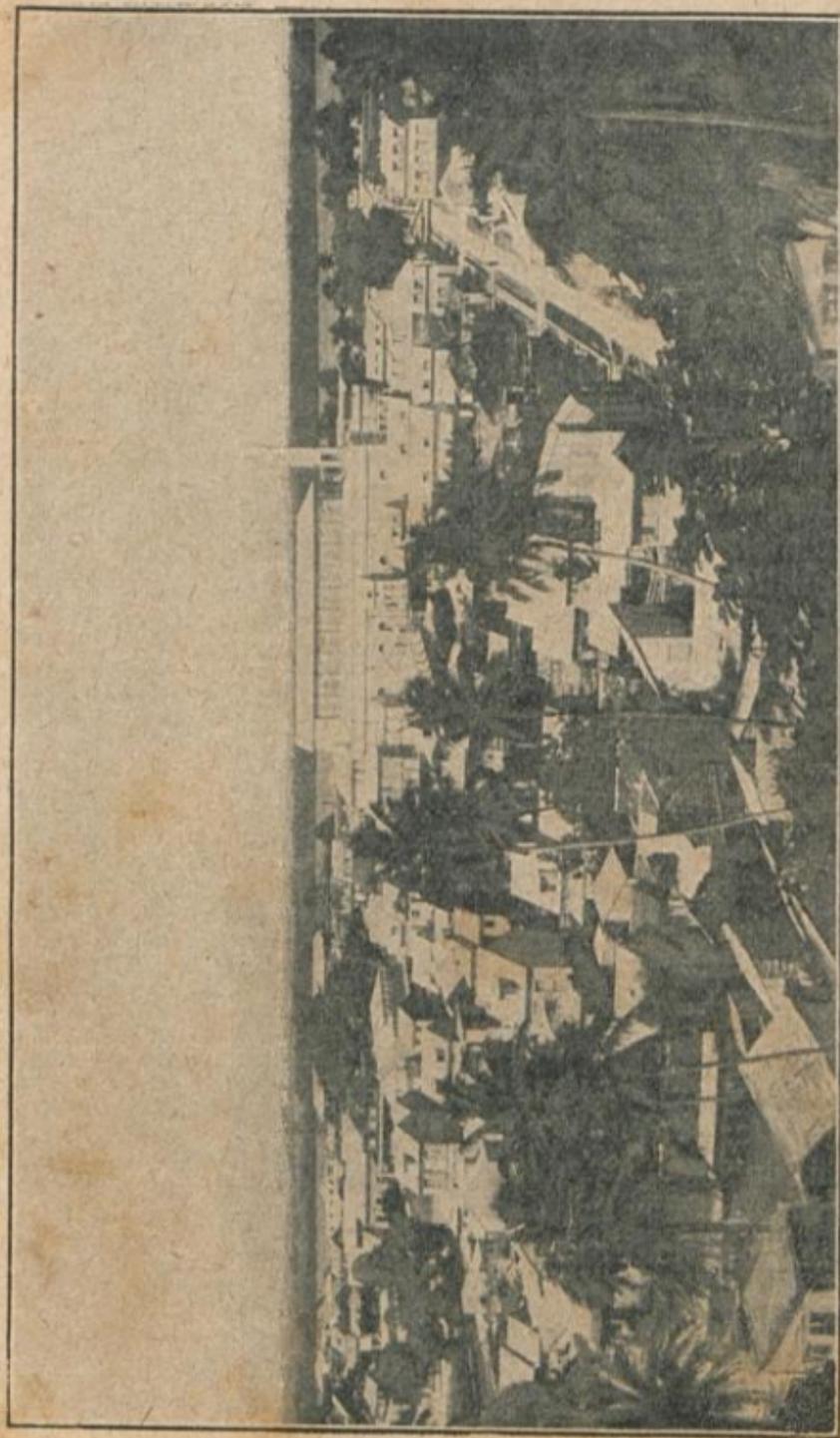


V. — Le noir Toussaint-Louverture avait fondé, à Saint-Domingue, une république, sous la suzeraineté nominale de la France. Com battu par le général Leclerc, et fait prisonnier, *le premier des noirs* fut envoyé par *le premier des blancs*, au fort de Joux, près de Besançon, où il mourut en 1803.

La lutte continua pendant un an encore, et « la plus belle des Antilles fut à jamais perdue pour la France »¹.

Fig. 9. — Toussaint-Louverture. — Noir arada, né dans l'esclavage sur l'habitation du comte de Bréda, près du Haut-du-Cap, le 20 mai 1743. Lors de l'insurrection des noirs d'Haïti, Toussaint se fit remarquer par son dévouement à ses maîtres, puis servit les insurgés d'abord comme militaire, puis comme officier supérieur; passa ensuite au service de l'Espagne et combattit les Français qu'il servit brillamment plus tard, comme chef de brigade, général de brigade et général de division. Arrêté par surprise lors de l'expédition du général Leclerc, il fut conduit au fort de Joux où il mourut le 27 avril 1803.

1. Alexandre Isaac.



Cliché L. Guesde.

Fig. 10. — La Pointe-à-Pitre à vol d'oiseau (p. 27). — Vue prise de la Loge « La Patrie ».

HUITIÈME LEÇON

La Guadeloupe de 1815 à 1848. — Cyclone de 1825. — Tremblement de terre de 1843. — Installation des premières écoles.

Programme : COURS MOYEN, Leçon 29.

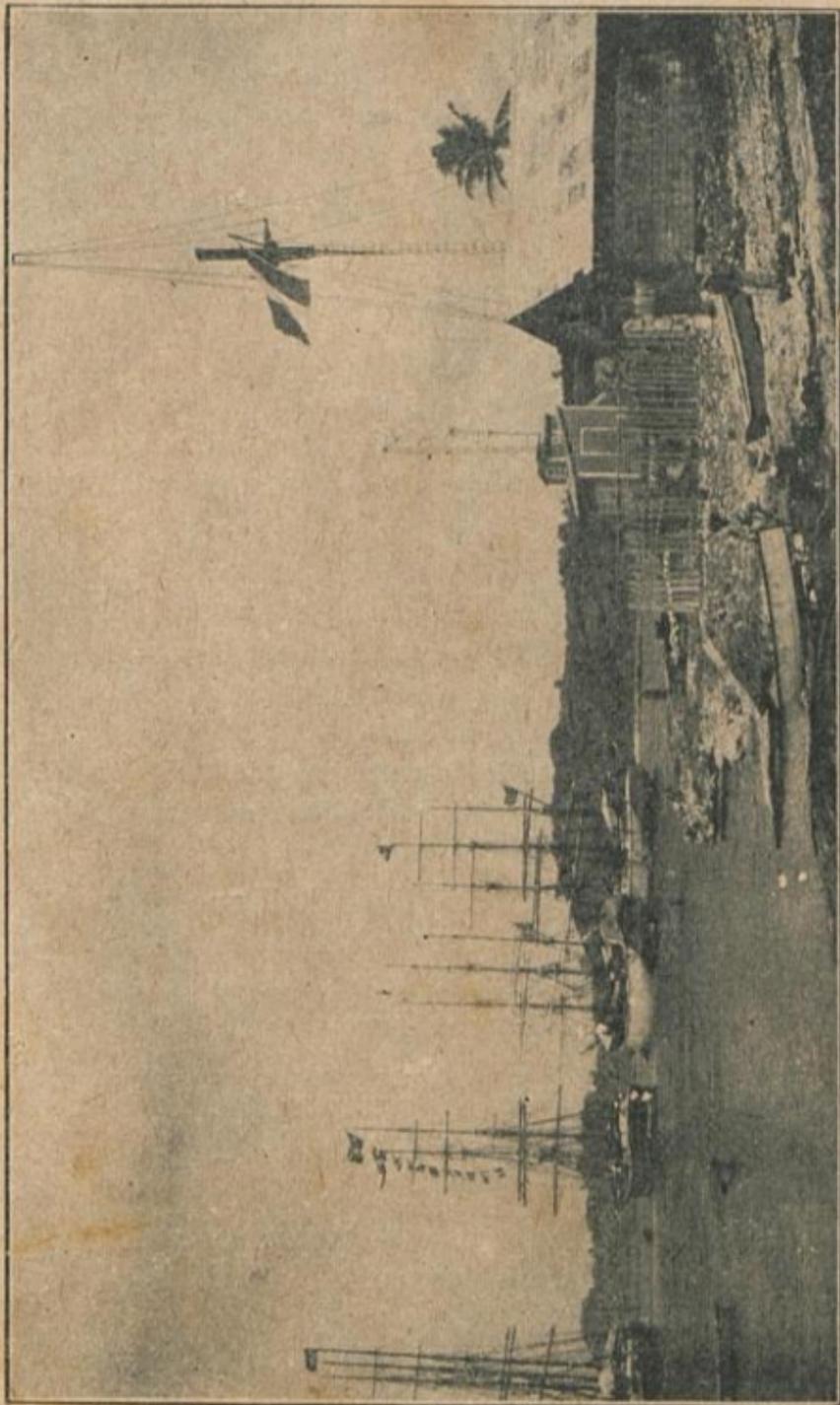
LEÇON.

I. — En 1825, un cyclone ravagea la Guadeloupe, Marie-Galante et les Saintes. La moitié de la Basse-Terre fut détruite. Le gouverneur de l'époque, le contre-amiral Des Rotours, fit les plus grands efforts pour relever la colonie. On lui doit le Camp-Jacob, le canal des Rotours, le canal Faujas.

II. — La même année, les colonies à législature, Guadeloupe, Martinique et Réunion, furent dotées de *Conseils généraux*. La Restauration a donné au gouvernement local (1827) et à la justice (1828) une organisation qui subsiste encore dans ses grandes lignes. Les Bourbons ont peu favorisé l'émancipation des esclaves. ✕

III. — Le gouvernement de Louis-Philippe répandit un peu de lumière parmi les populations des campagnes. Des instituteurs laïques furent d'abord nommés à la Guadeloupe, parmi eux Bébian; des instituteurs et des catéchistes choisis dans les instituts de Ploërmel et de Saint-Joseph de Cluny vinrent ensuite. De la monarchie de Juillet datent les premières écoles publiques de la colonie. ✕

IV. — En 1833, des *Conseils coloniaux* remplacèrent les *Conseils généraux* dans les colonies à législature; en 1837, des *Conseils municipaux* furent établis dans les communes. *Conseils coloniaux* et *Conseils municipaux* étaient élus par des électeurs censitaires. Il y avait un cens électoral et un cens d'éligibilité. Les



Cliché L. Guesde.

Fig. 11. — La rade du Moule (p. 27). — Le Moule, port sur l'Atlantique. — Centre industriel très important. Usines à sucre. — La rivière d'Andoin au-Moule mérite l'attention des excursionnistes

Conseils coloniaux avaient des pouvoirs parlementaires très étendus.

V. — Le 8 février 1843, un violent tremblement de terre détruisit, de fond en comble, la Pointe-à-Pitre et le Grand-Bourg, Saint-François, Sainte-Anne, le Port-Louis, l'Anse-Bertrand, Sainte-Rose, le Moule et les bourgs des Saintes furent renversés dans les convulsions du cataclysme. Le tremblement de terre de 1843 a causé à la colonie une perte de 110 millions. Le gouverneur de la Guadeloupe, l'amiral Gourbeyre, mérita, dans ce douloureux événement, la reconnaissance de la colonie.

NEUVIÈME LEÇON

Révolution de 1848. — Schœlcher. — Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises.

Programme : COURS MOYEN, Leçon 30.

LEÇON.

I. — A la suite de la Révolution de 1830, les droits civils et politiques furent accordés aux hommes de couleur libres; les formalités de l'affranchissement furent simplifiées. L'abolition de l'esclavage fut demandée aux Chambres en 1838 par M. Passy et en 1839 par M. de Tracy.

II. — Sous la pression de l'opinion publique — guidée par les abolitionnistes qui comptaient dans leurs rangs les plus grands noms de France — une commission, présidée par le duc de Broglie, fut constituée en 1840 pour examiner toutes les questions relatives à l'abolition de l'esclavage. Cette commission conclut à la transformation graduelle, *mais complète du régime colonial*. Le Gouvernement accepta ces conclusions, améliora la situation des esclaves, fit voter une loi sur le rachat forcé, etc. ♦

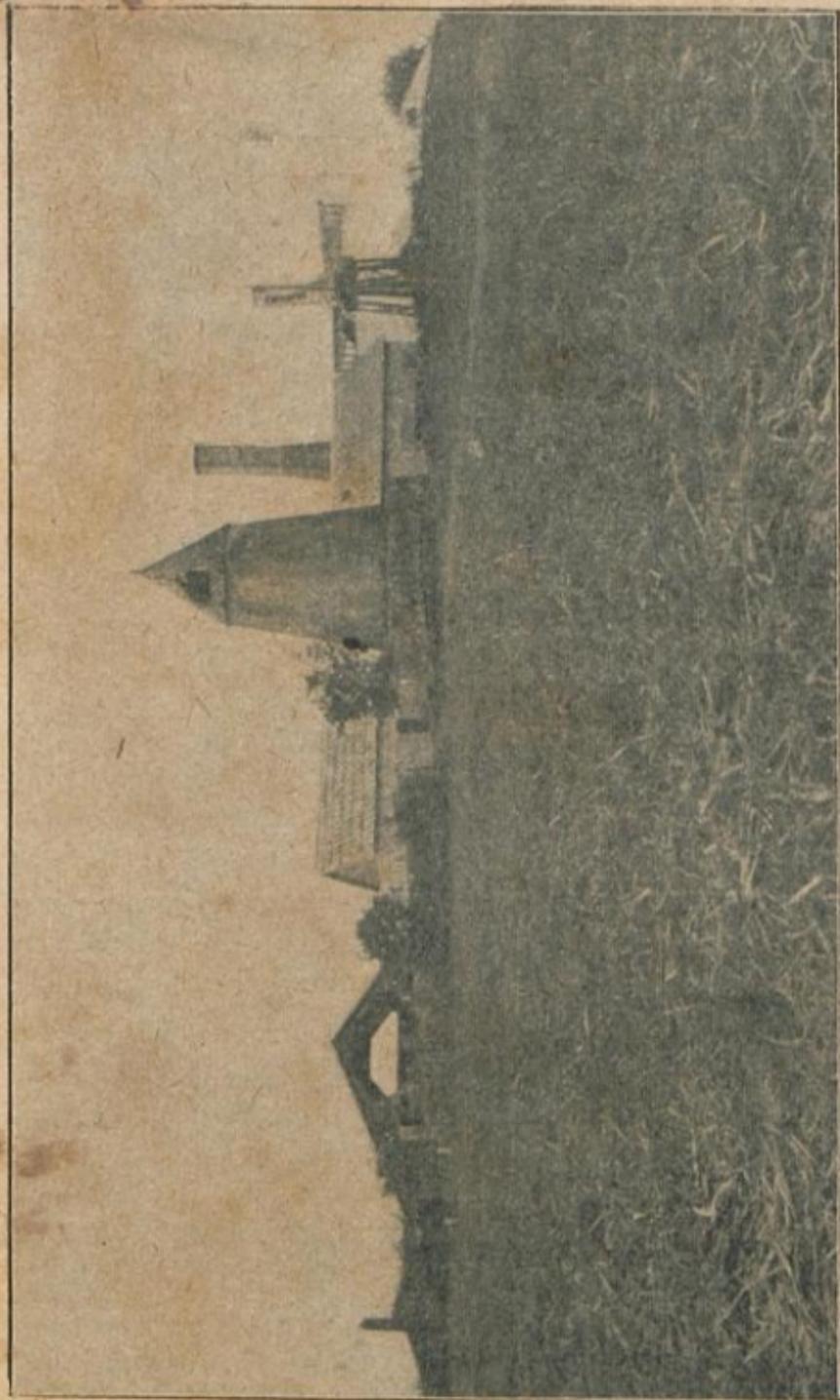


Fig. 1. — Ancienne sucrerie du P. Labat (p. 31).

III. — En 1847, le Conseil colonial de la Guadeloupe, présidé par le général Ambert, demanda l'abolition de l'esclavage.

IV. — Le rapport du duc de Broglie allait être soumis aux Chambres quand éclata la Révolution de 1848, qui hâta la solution proposée. Dès les premiers jours de la République, le Gouvernement provisoire déclara, sur la proposition de Schœlcher, que *nulle terre française ne pouvait plus porter d'esclaves* (4 mars 1848), et, le 27 avril suivant, il abolissait l'esclavage dans les colonies.

V. — Lorsque le décret libérateur arriva aux Antilles, l'esclavage y était déjà aboli; les gouverneurs de la Guadeloupe¹ et de la Martinique, pressés par les événements, avaient proclamé l'émancipation.

VI. — Comme corollaire de l'abolition de l'esclavage, le Gouvernement provisoire décréta, le même jour, que l'enseignement primaire serait gratuit et obligatoire aux colonies et il les dota du suffrage universel.



Fig. 13. — Victor Schœlcher. — Né à Paris le 22 juillet 1804, mort à Houilles (Seine-et-Oise), le 26 décembre 1893. Était fils d'un riche marchand de porcelaine. Visita dans sa jeunesse les pays où régnait l'esclavage. S'enrôla de bonne heure dans les rangs abolitionnistes. Ses articles en faveur de la liberté ont été réunis en volumes. A proposé le décret du 4 mars 1848. Député de la Martinique à la Constituante et de la Guadeloupe à la Législative, il combattit sur les barricades au 2-Décembre. Se retira en Angleterre à la suite du coup d'État et ne reentra en France qu'après le 4 Septembre. Se signala pendant le siège de Paris comme colonel d'artillerie de la garde nationale. Député de la Martinique à l'Assemblée nationale, Schœlcher siégea ensuite au Sénat comme inamovible.

1. Le contre-amiral Layrolle.

DIXIÈME LEÇON

La Guadeloupe de 1848 à nos jours. — Transformation industrielle. — Les grandes usines. — Les volontaires des Antilles au Mexique. — Le coup de vent et le choléra de 1865. — Incendies de 1871-1899. — Développement de l'Instruction publique : le Lycée, les écoles primaires. — Les célébrités de la Guadeloupe.

Programme : COURS MOYEN, Leçons 31, 33, 35.

LEÇON.

I. — Avec l'Empire le suffrage universel disparut. Un *Sénatus-consulte* de 1866 donna aux colonies leur

autonomie financière; le *Pacte colonial* était déchiré. Toutes les assemblées coloniales : Conseils municipaux, Conseils généraux étaient à la nomination du Gouverneur¹.



Fig. 14. — Alexandre Isaac. — Homme politique, né à Pointe-à-Pitre le 9 janvier 1845, mort à Vanves (Seine), le 6 août 1899. Sénateur de la Guadeloupe. C'est une des plus grandes figures de couleur qu'ait produites les Antilles françaises. A laissé derrière lui tout un passé d'honneur, de travail et de probité.

II. — La Compagnie indigène du génie de la Guadeloupe se signala pendant la guerre du Mexique et mérita d'être portée à l'ordre du jour de l'armée. En 1865, un ouragan dévasta la colonie et une effroyable épidémie de choléra ravagea la population.

1. Le gouverneur nommait directement les Conseils municipaux et la moitié du Conseil général dont l'autre moitié était nommée par les Conseils municipaux. (*Sénatus-consulte* du 3 mai 1854.)

III. — La République de 1870 a rendu aux colonies le suffrage universel et rétabli la représentation parlementaire.

En 1871, un immense incendie a réduit en cendres les deux tiers de la Pointe-à-Pitre. Les traces de ce



Fig. 15. — Armand Barbès. — Né à la Pointe-à-Pitre, le 17 septembre 1809; fut, après 1830, le chef du parti républicain avancé; dirigea l'émeute de 1839; condamné à mort pour ce fait avec Blanqui et Martin-Bernard; un quatrain de V. Hugo l'arracha à l'échafaud. La peine de Barbès fut commuée en celle de la prison perpétuelle. Délivré par la Révolution de Février, Barbès fut envoyé à la Constituante par le département de l'Aude. L'attentat du 15 mai 1848 lui valut la déportation. Gracié en 1854, il se retira à la Haye, où il mourut le 26 juin 1870.

Fig. 16. — Louis de Sonis. — Général français, né à Pointe-à-Pitre, le 25 août 1825; se signala en Algérie et en Italie (1859), puis réprima une révolte des Marocains (1869). Appelé, par Gambetta, pendant l'Année terrible au commandement du 17^e corps d'armée — armée de la Loire — il se fit remarquer par son courage intrépide à la journée de Loigny et il fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Catholique ardent, il échoua aux élections de l'Assemblée nationale en 1871 et finit sa carrière avec honneur dans divers commandements militaires. Il est mort à Paris en 1887.

désastre furent bientôt effacées et la ville rebâtie reprit un nouvel essor. Sous l'administration du maire Hanne elle a été assainie; l'eau de la Grande-Rivière à Goyave y a été amenée à grands frais, etc.

IV. — La lutte entre la canne et la betterave a nécessité une immense transformation de l'industrie sucrière locale. Les nombreuses sucreries d'autrefois



Cliché L. Guesde.

Fig. 17. — Gustawia (Saint-Barthélémy) (p. 33). — L'île de Saint-Barthélémy est à 175 kil. au N.-N.-O. de la Guadeloupe. Cédée à la Suède en 1784, elle a été rétrocedée à la France par le traité du 16 mars .878. Son port est Gustawia, fondé en 1785 par Gustave III. Si l'anglais est la langue dominante des gens de Gustawia, la population de la campagne n'a jamais cessé de parler français.

ont été remplacées par de vastes usines centrales. Il y a encore beaucoup à faire pour qu'elles soient en mesure de rivaliser avec succès avec leurs concurrents des autres pays.

V. — Sous la troisième République, Saint-Barthélemy a été rétrocédée à la France par la Suède. Sous l'impulsion de M. Alexandre Isaac, le premier Directeur de l'Intérieur républicain qu'ait eu la Guadeloupe, l'instruction publique a été considérablement développée : un lycée créé, les écoles primaires multipliées. Malgré ces efforts, la moitié de la population d'âge scolaire est encore privée des bienfaits de l'instruction.

VI. — La Guadeloupe a donné le jour à un certain nombre d'hommes dont la France a le droit de s'enorgueillir : les poètes Léonard, Campenon, Poirié-Saint-Aurèle; les peintres Lethière et Vezoux; le musicien et homme d'épée de Saint-Georges; le chroniqueur Privat d'Anglemont; les auteurs dramatiques Delrieu, Mallian, Pinel-Dumanoir; les hommes politiques A. Barbès, G. Casse, Melvil-Bloncourt, Alexandre Isaac; les écrivains A. Belot, Hennique; les historiens Lacour, d'Escamps — dont l'*Histoire de Madagascar* nous a valu la conquête de cette île, — J. Ballet; l'instituteur Bébian; le proviseur Girard, de Louis-le-Grand; les généraux Dugommier, Gobert, Bouscaren, de Gondrecourt, Motas, de Sonis, Bossant, Bégin, les deux de La Jaille, Chaumont, de Lacroix, ancien commandant de l'École supérieure de guerre, Caillard, ancien commandant de corps d'armée, etc.; le chirurgien Le Dentu.

VII. — Un tremblement de terre, en 1897, et un incendie, en 1899, ont jeté de nouveau la Pointe-à-Pitre dans la désolation; la même année, un cyclone a ravagé la Grande-Terre. Heureusement que, pleine d'énergie et de vitalité, la Guadeloupe a toujours surmonté ses malheurs. Elle a le fanatisme de l'espérance. Elle peut faire sienne la fière devise de Paris : *Fluctuat nec mergitur.*

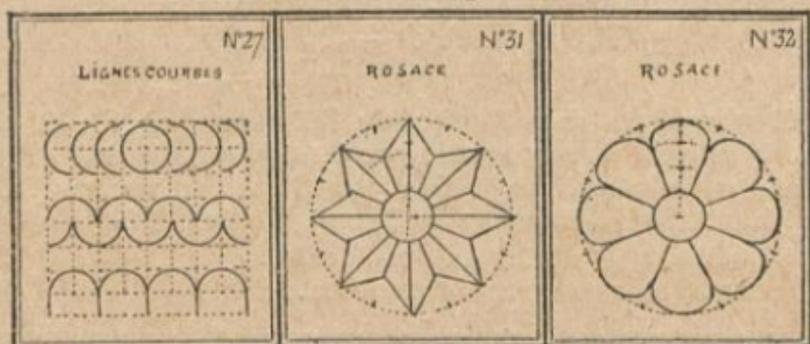
TABLE DES MATIÈRES.

| | |
|---|----|
| LETTRE-PRÉFACE DE M. MAIROT. | 5 |
| PREMIÈRE LEÇON. — Christophe Colomb : ses divers voyages aux Antilles et à la Guadeloupe. — Les Caraïbes | 7 |
| DEUXIÈME LEÇON. — La colonisation française en Amérique. — L'Olive et Duplessis à la Guadeloupe. — Souffrances des premiers colons. — Lutttes contre les Caraïbes. | 8 |
| TROISIÈME LEÇON. — La Guadeloupe au xvii ^e siècle. — Com- pagnie des îles d'Amérique. — Régime seigneurial. — Réu- nion des Antilles à la Couronne. — Le Code noir. | 10 |
| QUATRIÈME LEÇON. — La Guadeloupe, de la guerre de Devo- lution à la guerre de Sept ans. — Traités d'Utrecht et de Rastadt (la question des droits de la France à Terre-Neuve). | 12 |
| CINQUIÈME LEÇON. — Conquête de la Guadeloupe par les Anglais. — Résistance au Trou-au-chien. — Rétrocession à la France (au traité de Paris, 1763) — Situation du pays à cette date | 16 |
| SIXIÈME LEÇON. — La Guadeloupe en 1790. — Influence des idées françaises. — Dugommier. — Tentatives des Anglais. Hugues et les milices locales. — Richepance. — Delgrès. | 17 |
| SEPTIÈME LEÇON. — La Guadeloupe sous le premier Empire. — Perte de Saint-Domingue (Haïti). — Toussaint-Louver- ture. — Rétrocession des colonies françaises | 21 |
| HUITIÈME LEÇON. — La Guadeloupe de 1815 à 1848. — Cyclone de 1825. — Tremblement de terre de 1843. — Installation des premières écoles | 25 |
| NEUVIÈME LEÇON. — Révolution de 1848. — Schœlcher. — Abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. | 27 |
| DIXIÈME LEÇON. — La Guadeloupe de 1848 à nos jours. — Transformation industrielle. — Les grandes usines. — Les volontaires des Antilles au Mexique. — Le coup de vent et le choléra de 1865. — Incendies de 1871—1899. — Dévelop- pement de l'instruction publique : le Lycée, les écoles pri- maires. — Les célébrités de la Guadeloupe | 30 |

Dessin

MÉTHODE CAYASSE ET LARUE

Dessin des écoles primaires.



Réduction au 20° de trois tableaux.

TABLEAUX MURAUX mesurant 62x47cm, par CAYASSE, inspecteur primaire, et LARUE, dir. d'école.

N° 1. Cours élément. et moyen. 50 modèles muraux comprenant 60 exercices, imprimés d'un seul côté

et visibles à 10 mètres. Sur carte forte..... 12 »
 Dans un carton spécial..... 13 »

N° 2. Cours moyen spécial. — 25 modèles muraux comprenant 57 exercices, imprimés sur carte forte..... 7 »
 Dans un carton spécial..... 8 »

N° 3. Cours élémentaire et moyen, Cours moyen spécial réunis. 75 modèles muraux comprenant 117 exercices, imprimés sur carte forte..... 18 »
 Dans un carton spécial..... 20 »

Un tableau spécimen, pris parmi les exemplaires dépareillés, est envoyé franco sur demande contre 0 fr. 25 en timbres-poste.

N° 4. NEUF CAHIERS D'APPLICATION. — Cours élémentaire et moyen. 112 exercices. 9 cahiers gradués. Les huit premiers cahiers. Le cent..... 8 »
 Le 9^e cahier. Le cent..... 12 »
 Les 9 cahiers sont envoyés en spécimen contre 0 fr. 60.

N° 5. COLLECTION DE 12 PLÂTRES SCOLAIRES. — Ces modèles représentent des ornements d'un faible relief, conformément à la circulaire ministérielle du 12 janvier 1898. 10 »
 Les 12 plâtres, soigneusement emballés, sont expédiés en une caisse.



Fac-similé de trois plâtres (Voir n° 5).

DÉCORATION MURALE

TABLEAU LEROUX

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, édition de grand luxe, composée par G. LEROUX, élève de Bonnat, imprimée en chromolithographie par Minot. (Premier prix au concours de la Ligue française de l'enseignement, 1901.)

| | |
|--|------|
| Un joli tableau (1 ^m ,40×1 ^m ,14), en feuille..... | 2 60 |
| Monté sur toile, avec gorge et rouleau..... | 7 » |

TABLEAU PICARD

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Ce magnifique tableau, d'une composition à la fois sobre et riche, est une des plus belles pièces décoratives dont on puisse orner une salle de classe, de conférence, de mairie, etc. (1^m,80×1^m,20). Le texte, en gros et beaux caractères, lisibles à au moins 8 mètres, est encadré d'une bordure de chêne. Le tableau est imprimé en 5 couleurs avec le plus grand soin.

| | |
|--|-----|
| Prix en feuille..... | 3 » |
| Monté sur toile, verni, avec gorge et rouleau..... | 9 » |

Réduction du tableau Picard, imprimé en noir, mesurant 0^m,27×0^m,37, destiné à être donné en récompense.

| | |
|-----------------|------|
| En feuille..... | » 20 |
| Cartonné..... | » 40 |

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. — Édition populaire en deux couleurs.

| | |
|---|------|
| Un tableau format 70×94 ^{cm} , en feuille..... | 1 25 |
| Monté sur gorge et rouleau..... | 2 25 |

MARTIN ET DE LAMARCHE

Tableau des Devoirs de l'Homme et du Citoyen. — Édition populaire en deux couleurs. — Ce tableau résume en 15 articles tous les devoirs de l'homme dont l'ensemble constitue la base de la *Morale moderne*.

| | |
|---|------|
| Un tableau format 70×94 ^{cm} , en feuille..... | 1 25 |
| Monté sur gorge et rouleau..... | 2 25 |





60